

CONCOURS AGREGATION EXTERNE

Section : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Madame Sabine CAROTTI,
Présidente du jury

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	3
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	4
Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.....	4
Sujet	4
Rapport.....	4
Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.....	8
Sujet	8
Rapport.....	8
EPREUVES d'ADMISSION.....	9
Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale ..	9
Rappel de la définition d'épreuve	9
Sujet	9
Rapport.....	12
Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé	16
Sujets.....	16
Rapport.....	16
Troisième épreuve : Etude critique de dossier.....	19
RAPPORT.....	26
CONCLUSION GENERALE	28
REMERCIEMENTS	29
Agrégation de sciences médico-sociales Bibliographie.....	30
Ouvrages	30

Le rapport est rédigé sous la responsabilité de la présidente de jury

- **RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES**

Candidats inscrits :	377
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	156
Candidats admissibles :	14
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	14
Candidats proposés pour l'admission :	6
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure Moyenne	14,63
Moyenne générale des candidats admissibles	12,06
Epreuves d'admission	
Meilleure moyenne	13,8
Moyenne générale des candidats admis	11,63
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	12,88
Moyenne générale des candidats admis	11,60

- **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 6,82

Meilleure note : 15,50

Sujet

Mondialisation, révolution numérique, etc., l'ensemble des activités humaines est aujourd'hui profondément bouleversé. Les façons de travailler, d'apprendre, de se soigner, de se déplacer, de faire famille et même de vieillir se transforment.

Discuter les perspectives pour la protection sociale.

Rapport

Le barème de correction mettait l'accent sur trois critères :

- l'analyse des transformations actuelles, tant macro-économiques que sociales, ainsi que l'impact de ces transformations sur les comportements et les façons d'être,
- les fondements de l'inflexion de la protection sociale : philosophie du système, financement, risques couverts, organismes gestionnaires et exemples d'ajustements,
- le troisième critère privilégiait la construction de l'argumentaire : plan et raisonnement, présence de références théoriques, qualité d'écriture.

Quelques points forts :

Les candidats ont, dans leur grande majorité, une bonne connaissance des thématiques usuelles de la protection sociale (peu d'erreurs factuelles sur des thèmes comme la démographie, les politiques d'emploi, l'enfance, les minima sociaux, les politiques familiales...). A de très rares exceptions près, les hors sujets sont peu fréquents et les copies abandonnées en cours d'épreuve inexistantes.

Cette culture de la protection sociale semble avoir été acquise principalement dans des manuels généralistes¹ dont on retrouve parfois des fragments explicites.

¹ Exemple ouvrages de M. BORGETTO et R. LAFORE.

Des disciplines sont nettement mobilisées comme l'histoire, les sciences politiques et les sciences sociales, principalement la sociologie, en revanche, l'économie, la philosophie et même le droit restent peu utilisés. Psychologie, sciences de l'éducation, anthropologie n'apparaissent pratiquement jamais.

De nombreuses marges de progression

Un fréquent manque d'identification du problème à traiter

Une grande majorité des candidats se saisit du sujet proposé en ne discutant pas du problème posé mais en cherchant plutôt à construire une réponse à la question, de préférence en cherchant dans l'intitulé de la question le plan le plus évident.

Cela conduit très souvent à décrire des politiques, des transformations sociales, sans chercher à en analyser les enjeux. Il est rare que la question posée soit discutée : *est-ce la bonne formulation ? La question est-elle pertinente ? Quelle serait une question plus satisfaisante ?*

Entre la question posée et la majorité des réponses, un lien mécanique et direct est établi par la plupart des candidats. Ce problème n'est pas spécifique à la dissertation de protection sociale, on le trouve dans d'autres types de dissertation, mais il prend ici une importance toute particulière.

Une argumentation trop peu développée

Faute d'interroger le sujet à traiter les candidats s'engagent souvent dans la construction d'un texte qui rappelle les origines de la protection sociale et son développement puis, utilisant l'énoncé du sujet comme un ensemble de mots-clés, développent, en totalité ou en partie les différents thèmes de l'énoncé.

Cela conduit, dans le pire des cas à une dissertation dépourvue de plan ou à la présentation d'un plan artificiel qui ne traduit pas une argumentation, un raisonnement.

L'absence de choix d'un point de vue pour le traitement du sujet constitue sans doute la faiblesse la plus forte des travaux présentés.

Le non recours aux auteurs et à la littérature académique

A la différence des années précédentes, nous avons constaté pour 2017 une plus grande mobilisation des auteurs du secteur mais celle-ci reste encore cantonnée à ESPING-ANDERSEN, LAFORE, PALLIER, CASTEL, PAUGAM. RAWLS est parfois cité, mais plus au détour d'une phrase ou placé entre parenthèses, ROSANVALLON est évoqué dans quelques copies.

La protection sociale est traitée comme une matière non académique dont il suffirait de connaître des contenus, (ici des politiques, des mesures, des dispositifs, cela de manière thématique : la santé, le logement, la famille....) et non pas comme un ensemble de débats entre des auteurs qui peuvent avoir des analyses différentes et éclairer des enjeux quant à son devenir.

Une histoire omniprésente et souvent inutile

Pour les candidats la protection sociale est d'abord une histoire à raconter et cela quel que soit le sujet à traiter. De l'antiquité romaine (nous avons même cette année trouvé une incursion au néolithique...) en glissant vers le Moyen-Age, puis en rencontrant Vincent-de-Paul, en esquivant la Troisième République, suivi d'un retour en force du Conseil national de la résistance, Bismarck et Beveridge sont toujours présents et Laroque semble être le dernier grand personnage de la protection sociale. Cette histoire s'articule plus autour de grands personnages que de rapports sociaux. Ni les grands mouvements syndicaux, ni les transformations économiques, sociales ou démographiques n'occupent une place importante en dehors du vieillissement démographique de la période actuelle qui marque souvent les rédacteurs des dissertations.

Cette approche historique permet aux candidats de montrer leurs connaissances et de remplir une ou deux pages mais n'est pratiquement jamais reliée aux sujets à traiter. Elle semble être pour les candidats un passage obligé même si son utilité n'est pas démontrée. Elle semble essentiellement destinée à rendre chronologique une succession d'inflexions de la protection sociale sans discuter les causes des transformations et des ruptures.

Une vision traditionnelle de la protection sociale

La protection sociale – et ce n'est pas là son moindre défaut – fonctionne très largement en tuyaux d'orgue (enfance, logement, travail, santé...). Dans leurs travaux, les candidats suivent fréquemment ces découpages. Cela présente deux défauts. Le premier réside dans l'absence de globalisation. Au delà des découpages par thème, les questions clés de la protection sociale relèvent du choix des risques à couvrir, de son mode de financement (par les cotisations ou par l'impôt), de l'existence ou non et sous quelles formes d'une redistribution. Ces questions appellent des réponses globales et transversales que les candidats peinent à apporter, voire à esquisser. Le second défaut d'un traitement en tuyaux d'orgue de la protection sociale est l'obligation faite alors aux candidats de s'engager dans une présentation technique dans laquelle ils se perdent fréquemment (pensons par exemple à la complexité des politiques familiales, ou des aides au logement...). Les compétences exigées par la dissertation d'agrégation ne sont pas celles demandées à un travailleur social qui lui se doit de connaître les dispositifs techniques spécifiques.

Une ouverture européenne et internationale trop peu développée

Il semblerait que la Protection sociale soit principalement une affaire franco-française. Si comparaison n'est pas raison, le recours à des exemples étrangers permettrait aux candidats de souligner l'originalité ou le caractère commun de certaines transformations. S'agissant de l'Europe, l'Union s'est progressivement saisie, même si cela ne figure pas dans les traités fondateurs, des questions sociales. A l'exception de quelques références aux méthodes ouvertes de coordination (MOC), dont on signale au passage qu'elles ont profondément évolué depuis une décennie, sans que les candidats soient au fait de ces évolutions, les thématiques européennes sont peu présentes, de même que les références aux politiques sociales conduites dans d'autres pays (Allemagne et le marché du travail, USA et le système de santé...)

Une actualité éloignée

Lorsque le sujet a été proposé, les thèmes d'actualités sociales portaient souvent sur l'ubérisation de la société. L'actualité, et particulièrement la campagne pour l'élection présidentielle, a remis en avant le thème ancien du revenu universel. Il y avait là des exemples intéressants pour réfléchir sur les enjeux prospectifs de la protection sociale. Ces thèmes n'ont été que très rarement traités par les candidats comme si la réflexion sur des questions d'actualité, présentes dans la presse ou des revues économiques, y compris non académiques, ne rentraient pas dans les outils de préparation des candidats à cette épreuve.

Discours naïfs ou militants

Atterrés ou indignés devant les défaillances ou les excès de la protection sociale, il arrive que les candidats glissent vers un discours militant sur les injustices en cours et les évolutions à promouvoir. Ce discours prend parfois une forme caricaturale dans sa très grande simplicité.

Dans un autre registre, mais aux conséquences semblables, on s'étonne toujours de notations particulièrement naïves comme « Le monde a toujours changé » ou « L'homme est comme cela »...

Une forme améliorable

Qu'il s'agisse de la qualité d'écriture, de l'orthographe et de la grammaire, la forme des copies est encore largement perfectible. De très nombreuses copies souffrent d'un manque de relecture évident.

Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 6,84

Meilleure note : 15,25

Sujet

Les enjeux de l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques pour notre système de santé.

Rapport

Rapport établi par François ALLA, Linda CAMBON et Gilles HUTEAU

Face à un tel sujet, il faut en préciser les termes et le contour, c'est-à-dire, définir la maladie chronique, en décrire et en expliquer l'évolution, et aborder les différents types d'enjeux pour les différents acteurs, en termes économiques, organisationnels, etc. La contextualisation est importante.

Le jury a regretté une absence de problématisation : les éléments du système de santé sont décrits, mais ne sont pas mis en perspective avec les maladies chroniques. Par exemple, il était adapté de citer la loi santé de 2016, pas pour la décrire dans son entièreté, mais pour expliquer en quoi certaines mesures vont contribuer à améliorer la prise en charge des maladies chroniques et répondre ainsi aux enjeux.

Les réponses sont trop souvent imprécises : pas de définition, pas de données chiffrées, etc. Des citations adaptées sont un plus.

Il est important d'introduire le sujet et annoncer un plan, et de conclure.

Si la quasi-totalité des copies comprennent l'annonce d'un plan, cependant le développement semble suivre le fil de la pensée, de façon discursive et non pas analytique. Par conséquent, un certain nombre de développements sont superflus, voire hors sujet. A titre d'exemple, les développements sur le nouveau système national des données de santé n'étaient pas pertinents.

La perspective historique peut avoir sa place dans l'analyse menée, cela sous réserve qu'elle soit centrée sur le sujet. Par exemple, ici, aborder le XXème siècle avec un système qui s'est construit pour la prise en charge des maladies aiguës (notamment infectieuses) et qui n'est plus adapté à la nouvelle épidémiologie était pertinent. Par contre, aborder le moyen âge, voire la préhistoire, était hors sujet.

Certaines copies étaient peu soignées sur la forme, le style et l'orthographe. Un soin doit aussi être porté à la lisibilité de la copie réalisée.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Résultats

Moyenne : 7,28

Meilleure note : 15

Rappel de la définition d'épreuve

Durée 5 h coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée :
 - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
 - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 5.7x
- Coucoucarto version 0.2
- Gantt project version 2.6.6
- ProjectLibre version 1.5.9
- Freemind 1.0.1
- Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Sujet

Le sujet porte sur la politique en faveur du bien-être et de la santé des jeunes, et s'appuie de manière opérationnelle sur l'activité de la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique.

« Le bien-être n'est ni le confort, ni le contraire de l'effort. Bien être, c'est être bien. C'est un droit et un devoir, envers soi, envers les autres. L'éducation à la santé, les campagnes de prévention des risques, l'identification des souffrances et la mise en œuvre des soins, s'inscrivent dans le projet national de justice et d'égalité des chances porté par l'École républicaine ».

Cet extrait du rapport de la Mission Bien-être et santé des jeunes, du Pr. Marie-Rose Moro et de Jean-Louis Brison, introduit le plan « Bien-être et santé des jeunes ».

Ce plan d'action « Bien-être et santé des jeunes » de novembre 2016 affirme par sa nature interministérielle et les différentes orientations qu'il pose, l'importance de travailler de manière partenariale et pluridisciplinaire sur cette question.

Le plan poursuit quatre grands objectifs :

- permettre aux professionnels de mieux identifier les signes de mal-être ou de souffrance des adolescents ou des jeunes adultes, et aider ces personnels à faire face à ces situations ;
- faire en sorte que les jeunes se sentent davantage soutenus et écoutés ;
- mieux orienter les jeunes vers les professionnels compétents, faciliter des interventions précoces, diversifier et améliorer les prises en charge, tout en réduisant les inégalités dans ce domaine ;
- construire une veille partagée sur ces problématiques et sur les symptômes émergents de l'adolescence contemporaine.

Les « Maisons des adolescents » sont les piliers de ce dispositif. Ces structures qui existent depuis une quinzaine d'années, ont vocation à animer et coordonner les acteurs de l'adolescence d'un territoire, à organiser les sensibilisations et partages d'expertises, à développer une veille partagée sur les problématiques de l'adolescence.

Plateformes d'accueil et d'orientation des jeunes, centres de ressources pour les adultes, lieux de prévention et de coordination des réseaux de professionnels, elles ont une vocation généraliste et leurs équipes sont pluridisciplinaires.

La « Maison des adolescents » de Loire-Atlantique, dite "MDA 44", a été créée en 2007 et a étendu progressivement le périmètre géographique de son action sur tout le département. Elle est à présent en questionnement concernant son évolution dans le cadre du Plan « Bien-être et santé des jeunes » annoncée fin 2016.

Partie 1

Dans le cadre du lancement du plan « Bien-être et santé des jeunes », un travail de réflexion est mené en Loire-Atlantique afin d'accroître l'impact des actions en faveur du bien-être des jeunes.

Afin d'y contribuer, des données recensant les actions menées dans le cadre du dispositif « Pack 15-30 » (cf. *La plateforme des services des 15-30 ans de la Région des Pays de la Loire* : <http://www.pack15-30.fr/>) ont été recensées. Le fichier 4_Donnees Pack 15-30_PDL.xls présentant ces données vous est transmis.

Analysez ces données.

Vous mettrez en évidence les points clés de votre analyse sous forme graphique.

Vous veillerez à expliciter la démarche analytique que vous avez suivie.

Partie 2

Dans le cadre du lancement du plan « Bien-être et santé des jeunes » en novembre 2016, le cahier des charges national des Maisons des Adolescents (MDA) publié en 2009 a été actualisé.

Analysez dans quelle mesure la MDA 44 répond dès à présent au nouveau cadre défini dans le cahier des charges national des MDA publié en novembre 2016, spécifiquement sur sa mission de coordination et d'appui aux acteurs.

Partie 3

Le développement de l'animation et de la coordination du réseau des professionnels de la MDA 44 est en projet.

Proposez des leviers propices au développement de la coordination des différents professionnels et acteurs de ce territoire intervenant auprès du public adolescent.

Vous les présenterez de manière schématique au sein d'un plan d'action global triennal.

Partie 4

La MDA 44 expérimente la mise en place d'un nouveau système d'information destiné à suivre l'activité de ses différentes antennes sur le territoire, et notamment à identifier le profil des personnes accueillies, les motifs de leur visite, etc. Ce système prend appui sur le formulaire présenté dans le fichier « 6_formulaire_stats_public.xls », que le fichier « 6_glossaire_explicatif.xls » explicite.

La base de données recueillie en 2016 qui en est issue vous est communiquée : fichier 6_BDD_brut_entretiens 2016_version_origine.xls.

Réalisez une analyse critique de cette base de données, en indiquant d'une part les modalités d'utilisation potentielle de celle-ci que vous identifiez et d'autre part vos préconisations en matière d'évolution de celle-ci en vue d'une meilleure exploitation.

L'ensemble des travaux réalisés sera déposé sur la clé USB à votre disposition.

Annexes transmises en format numérique sauf les annexes 1 et 2 transmises en version imprimée.

1. Cahier des charges des Maisons des adolescents (MDA) de novembre 2009
2. Circulaire du 28 novembre 2016 avec en annexe le Cahier des charges actualisé des MDA
3. Rapport d'activité 2015 MDA 44 : « 3_rapport_activite MDA 44_2015.pdf »
4. Données-Pack 15-30_Dpt44 : « 4_Donnees Pack 15-30_PDL.xls »
5. Santé des jeunes de Loire Atlantique, MDA 44, ORS Pays de Loire, 2017
« 5_SanteJeunesLoire-AtlantiqueMDA_ORSPaysdeLaLoireVdef.pdf »
6. Base de données : « 6_BDD_brut entretiens 2016_version_origine.xls »
Formulaire de recueil : « 6_formulaire_stats_public.xls »
Glossaire : « 6_glossaire_explicatif.xls »

Rapport

Rapport établi par Marie-Blanche Fontaine, Marie Gay, Marcel Jaeger, Martine Lemoine

Le sujet comportait quatre parties, pouvant être traitées de manière indépendante les unes des autres, en lien avec les points suivants du programme de l'agrégation :

4.1 Méthodologie de la recherche de terrain :

Méthodes et techniques d'enquête : traitement et analyse de données

Approche documentaire : recherche bibliographique

4.2 Méthodologie de l'intervention en santé et action sociale

Méthode d'analyse de la demande et du besoin des publics, relation entre offre et demande

Et dans une moindre mesure :

4.3 Méthodologie de l'évaluation des politiques publiques en santé et action sociale

Démarches et outils d'évaluation des politiques publiques

Remarques générales

Cette épreuve a la particularité de « partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale ». Le sujet s'appuie donc sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

Selon les parties, les candidats pouvaient être invités à aller rechercher de l'information complémentaire hors de la documentation communiquée : par exemple, pour la partie 1, l'analyse des données nécessitait la recherche d'éléments complémentaires. Pour les autres parties, la documentation communiquée pouvait suffire pour répondre aux questions posées.

Cependant, le jury a apprécié lorsque les candidats sont allés rechercher le « plan bien-être et santé des jeunes 2016 » par exemple et ont mis en perspective leurs réponses en lien avec ses principales orientations.

Le choix des outils utilisés pendant l'épreuve ne doit pas découler du niveau de maîtrise que les candidats en ont, mais de l'intérêt de l'utilisation de l'outil pour développer leur raisonnement. Les fondamentaux de la gestion de base de données et la maîtrise des outils bureautiques sont des attendus incontournables de cette épreuve.

Les candidats doivent porter une grande attention à la présentation globale des réponses et à leur clarté (gestion documentaire). Par exemple, le candidat qui remet plusieurs dossiers ou fichiers en réponse à l'épreuve doit fournir simultanément au jury tous les éléments pour savoir dans quel ordre en prendre connaissance.

La mise en forme du ou des documents doit montrer une maîtrise minimale des logiciels bureautiques proposés (forme des documents remis).

Le jury a apprécié lorsqu'une introduction, en lien avec le sujet et non avec le thème, et une table des matières étaient proposés.

Un document de bonne qualité et communicant est attendu.

Aucune réponse ne saurait comprendre de « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie ; tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être mis au service d'un raisonnement

et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire (entre guillemets) et référencée.

Partie 1

La base de données « Dispositif Pack 15-30 » présentait des éléments d'information quantitatifs relatifs à des dispositifs (ex. pass contraception, pass logement, etc.), mis en place par la Région, destinés à favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes en région Pays de Loire. De cette base de données, avaient été extraites de manière simulée des données concernant uniquement le département de Loire-Atlantique.

Cette base comportait les cinq variables quantitatives suivantes :

- Nombre de demandes enregistrées, c'est-à-dire le nombre de demandes enregistrées sur la plateforme internet développée par la Région pour chacun des dispositifs ;
- Nombre de jeunes accueillis, c'est-à-dire le nombre de jeunes ayant fait la démarche de se rendre auprès d'un partenaire du dispositif pour remplir leur dossier de demande et permettre la vérification de leur éligibilité au dispositif ; cette donnée ne concernait que le Pass logement ;
- Nombre de chèquiers Pass prévention contraception expédiés ;
- Nombre de jeunes ayant bénéficié du Pass, qui permettait d'identifier parmi les demandes enregistrées, combien de jeunes avaient été réellement éligibles au dispositif et étaient allés au terme de la procédure de demande (par exemple lorsque le pass était payant) ;
- Nombre de coupons utilisés, par exemple lors d'une consultation médicale, d'un acte de dépistage, d'une séance de cinéma. Ce nombre de coupons était à mettre en lien avec le nombre de chèquiers expédiés (plusieurs coupons dans un chèquier) ; cette donnée ne concernait que le Pass prévention contraception et le Pass culture sport.

Ces informations étaient fournies pour une ou plusieurs années, par année, depuis 2012, selon les dispositifs pour les 9 dispositifs proposés en Pays de Loire.

Il n'était pas proposé ici un thème aux candidats sur lequel dissenter ; le jury attendait une réponse à la question posée, et la démonstration de compétences en matière d'utilisation des outils de traitement et de présentation des données.

Un point d'attention : la question posée portait sur les données proposées pour le département de Loire-Atlantique ; certains candidats ont répondu en confondant le département de Loire-Atlantique et la région Pays de Loire. Un candidat a même analysé les données pour la région Pays de Loire en indiquant qu'il s'agissait des données pour la France entière.

Il n'était pas attendu que le seul résultat de l'analyse du candidat. Celui-ci devait expliciter sa démarche méthodologique pour aboutir à ce résultat. Peu de candidats ont répondu à cette dernière demande.

Une approche méthodologique en trois temps était attendue :

- un temps de recherche documentaire, indispensable à la compréhension de l'objet de la base de données, à savoir les neuf dispositifs et les variables quantitatives les concernant ;
- un temps d'analyse des données fournies, prenant en compte la nature des données et cela au service de la réflexion engagée ;
-

- un temps de rédaction de la réponse comprenant uniquement les points clés résultant de l'analyse du candidat, leur mise en valeur sous une forme graphique adaptée des indicateurs les plus pertinents (par exemple la proportion de bénéficiaires par rapport au nombre de demandeurs) et la démarche employée.

L'analyse de la base de données devait permettre d'identifier le niveau d'utilisation des différents dispositifs, les évolutions dans le temps depuis 2012, avec des hypothèses formulées pour expliquer ces évolutions et ces faibles ou forts taux d'utilisation, en lien avec les conditions d'accès à l'aide et la nature de l'aide ; un avis formulé en conclusion sur l'impact de ces dispositifs, voire d'éventuelles propositions d'amélioration, étaient attendus.

Les éléments graphiques proposés devaient être complets (titre, légende, source de données, etc.) et être commentés.

En conclusion, les résultats de l'exploitation de la base de données pouvaient être mis en perspective d'orientations de politiques publiques. A titre d'exemple, le dispositif et les résultats pouvaient être éventuellement mis en lien avec les données de l'ORS sur la santé des jeunes en Loire-Atlantique (cf. document n°5 fourni en annexe).

Partie 2 :

Dans cette partie, il s'agissait d'identifier en quoi la Maison des Adolescents 44 répondait ou non aux objectifs du nouveau cahier des charges national des MDA publié en novembre 2016. La réponse devait s'appuyer sur le descriptif de son activité proposé dans son Rapport d'activité 2015, fourni en annexe 3. Une analyse spécifique était attendue concernant la « mission de coordination et d'appui aux acteurs », car celle-ci ne figurait pas dans le cahier des charges national des MDA de 2009.

L'intérêt de la comparaison entre les deux cahiers des charges (2009 et 2016) et de leur mise en relation avec les activités de la MDA 44 dans le cadre de sa mission de coordination et d'appui aux acteurs, n'ont pas toujours été perçus par les candidats. La méthode d'analyse a été le plus souvent négligée, peu explicitée ou trop rapidement présentée.

Toute analyse destinée à identifier si un dispositif répond à un cadre défini doit commencer par la présentation de ce cadre. Les attentes du CDC 2016 étaient rarement présentées.

Il était nécessaire de prendre connaissance et de mettre en perspective les informations issues du rapport d'activité 2015 de la MDA 44.

Partie 3 :

Le concept de coordination, central dans la question, devait être présenté. Sa confusion avec celui de partenariat a été relevée dans plusieurs travaux.

Les choix de levier devaient être explicités et définis en lien avec les freins et le contexte observé.

Le plan d'action devait être introduit par la présentation de la démarche analytique des freins à la coordination, et des lignes de forces sur lesquelles il a été construit. Il s'agissait d'un projet de plan d'action, à inscrire donc dans le futur et non de présenter des actions des années passées.

Le jury a apprécié que certains candidats distinguent les actions à conduire chaque année. La piste « Aller vers les professionnels pour améliorer la coordination et les soutenir » était une bonne piste.

Partie 4 :

Le caractère personnel des données recueillies doit avoir été identifié, ouvrant à un intérêt manifeste pour le respect du cadre dans lequel de telles données peuvent être recueillies et exploitées.

Il y a eu souvent confusion entre l'outil de suivi de l'activité de la structure et un outil ressource d'appui à la mise en œuvre d'une prise charge adaptée des jeunes.

Une observation générale de la base de données, des questionnements, des hypothèses étaient attendus.

Par exemple :

- des cellules vides pour de nombreuses données, alors même que la valeur « non renseignée » existe.
 - Hypothèses à formuler : un manque d'harmonisation dans les consignes de saisie d'une antenne à l'autre ? des données trop difficiles à recueillir ? des données qu'il ne « sert à rien » de recueillir d'après certains membres de l'équipe ?
- un masque de saisie qui présente des imperfections car une même valeur est parfois encodée sous 2 codes différents (ex. pour la variable « motif de la venue », les valeurs « prise de RDV (public) » et « rv » renvoient au même motif indiqué dans le fichier glossaire)
 - Hypothèses : la base de données est-elle issue de la fusion de plusieurs tableaux excel exportés des systèmes d'information des différentes antennes ? N'y-a-t-il pas de menu déroulant mis en place pour cette variable, empêchant la saisie d'autres valeurs que celles attendues ?
- les colonnes "motif énoncé par le jeune" et "perception du professionnel" peuvent poser question sur le plan éthique
- que nous apprennent ces données ?

L'analyse d'une base de données nécessite au préalable d'avoir compris la nature des données recueillies et d'avoir interrogé la qualité de ce recueil de données, avant toute interprétation des données.

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Résultats

Moyenne de l'épreuve 9,75

Meilleure note 16

Sujets

Etat, collectivités territoriales, associations : quelles relations dans le champ de l'action sociale ?

Diversité des territoires et accès aux droits

Enjeux et réponses des politiques d'insertion

Protection sociale et politiques de l'emploi

Objectifs des politiques des familles : évolutions, perspectives

Les jeunes et la protection sociale

Catégorisations des publics de la protection sociale

Evolutions démographiques et prise en charge des publics en difficulté

L'universalité de la protection sociale : controverses et enjeux

Les politiques publiques de protection sanitaire et sociale

Politiques de santé publique et réduction des inégalités sociales

Lois de financement de la sécurité sociale : apports, limites et perspectives

Assurance maladie obligatoire et assurances maladie complémentaires : concurrence ou complémentarité

La gouvernance du système de santé : réalités et enjeux

Rapport

Rappel de la définition d'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)
- Coefficient 3

L'épreuve permet d'apprécier l'exactitude et l'actualisation des connaissances, leur mobilisation dans un objectif de formation au plus haut niveau post baccalauréat, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités d'expression et de communication.

Pour la préparation de la leçon, le candidat a accès aux ouvrages et documents de la bibliothèque du concours et dispose de la possibilité de consulter des documents en ligne d'accès libre.

Les sujets des leçons ciblent l'ensemble des thématiques du programme de l'agrégation. Leurs champs étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation. Le jury rappelle que les leçons doivent être traitées au niveau universitaire.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les éventuelles interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Une définition critique des termes et des concepts du sujet est attendue par le jury.

L'approche pluridisciplinaire est nécessaire. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du développement. Le candidat doit être à même d'avoir une réflexion théorique, mais les données concrètes (montant et coût de la prestation, principales données financières et macro-économiques...) et liées aux questions d'actualité doivent être présentes.

La leçon a une durée déterminée de 45 minutes qui doit être impérativement respectée. La maîtrise du temps d'exposé est un critère d'appréciation du jury. La construction de la leçon doit faire apparaître les choix que le candidat a été conduit à faire pour répondre au sujet de la leçon.

Lors de la préparation, il est important que le candidat mesure le temps de sa présentation. Les quarante-cinq minutes prévues permettent de traiter le sujet au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors de prestations de vingt minutes...

Le jury a apprécié, dans la majeure partie des cas, une approche problématisée de la leçon ainsi que le traitement rigoureux de la problématique dans les développements.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Dans d'autres cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats ont adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement.

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon.

En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...

Le jury a apprécié la qualité des supports qui facilitent la démonstration, de même que la présentation, en fin d'exposé, de la bibliographie et de la sitographie utilisés.

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la qualité de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien. Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

Les candidats doivent s'être préparés à cette épreuve et avoir, sur l'ensemble des questions potentielles, les connaissances, à mobiliser pour élaborer une leçon au plus haut niveau.

Le temps de préparation en loge lors de l'épreuve peut permettre de compléter ou enrichir la réflexion du candidat par la consultation d'ouvrages et de publications en ligne, et cela en prolongation des connaissances acquises préalablement par le candidat. Ces dernières composent la base de la construction de la leçon.

Lorsque la relative méconnaissance du sujet par le candidat est telle qu'elle n'a pu être compensée par la consultation des sites ou des ouvrages mis à disposition, l'exposé a, soit abordé une partie très restreinte du sujet, soit été indigent non seulement sur le plan des savoirs mais aussi quant à l'élaboration d'une argumentation rigoureuse.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve 7,86

Meilleure note 15

Titre du dossier	Composition du dossier
L'aide aux aidants, limites entre solidarité familiale et solidarité publique	Document 1 - o La recherche sur les solidarités familiales : quelques repères - o Article de revue - o Isabelle Van PEVENAGE - o Décembre 2010 - o 10 pages Document 2 - o Les conditions sociales des « solidarités familiales » - o Chapitre d'ouvrage collectif - o Michel MESSU - o Octobre 2010 - o 9 pages Document 3 - o Les aidants au cœur de la solidarité nationale - o Article de revue - o Serge GUERIN - o 2016 - o 13 pages Document 4 - o Les aidants familiaux revendiquent un véritable statut - o Article de revue - o Caroline LAPORTHE - o décembre 2005 - o 8 pages
Enjeux et défis de l'ubérisation dans le champ sanitaire	Document 1 - o Ubérisation de la médecine : menace ou opportunité ? - o article - o Jean-François THEBAUT - o 2017 - o 9 pages Document 2 - o L'émergence du patient-expert : une perturbation innovante - o article - o Fabienne BOUDIER

Titre du dossier	Composition du dossier
	○ 2012 ○ 12 pages Document 3 ○ Les principaux enseignements de l'enquête « les conséquences des usages d'internet sur les relations patients-experts » ○ synthèse ○ Ordre National des Médecins ○ 2010 ○ 4 pages Document 2 ○ Internet : un facteur de transformation de la relation médecin-patient ○ article ○ Christine THOER ○ 2013 ○ 15 pages
Mineurs isolés étrangers, quelle problématique	Document 1 ○ Mineurs isolés : l'essentiel ○ Extrait du rapport de France Terre d'Asile (FTDA)- 25^{ème} anniversaire de la convention des Droits de l'Enfant ○ Novembre 2014- 8 pages Document 2 ○ Recommandations générales du Défenseur des Droits à la Garde des Sceaux ○ 30 avril 2013- 6 pages Document 3 ○ Enfants exilés, besoins spécifiques- Lettre de FTDA ○ N°71-octobre 2015-7 pages Document 4 ○ L'évaluation du dispositif relatif aux mineurs isolés étrangers (MIE) mis en place par la circulaire du 31 mai 2013- synthèse ○ Inspection générale des services judiciaires- Inspection générale des Affaires Sociales- Inspection générale de l'administration ○ Juillet 2014- 4 pages Document 5 ○ Mobilisation des services de l'Etat auprès des conseils départementaux concernant les MIE- circulaire interministérielle ○ 25 janvier 2016- 5 pages

Titre du dossier	Composition du dossier
	Document 6 ○ Décision du Défenseur des droits concernant la protection des MIE ○ 26 février 2016- 9 pages Document 7 ○ Décret relatif à l'accueil et aux conditions d'évaluation de la situation des MIE ○ 24 juin 2016- 6 pages Document 8 ○ Le droit d'asile des mineurs isolés dans l'union européenne ○ Etude coordonnée par FTDA- résumé ○ Septembre 2012 -7 pages
Du projet au parcours	Document 1 ○ Parcours, bifurcations, ruptures, éléments de compréhension de la mobilisation actuelle de ces concepts. ○ Vie Sociale n°18. ○ Brigitte Bouquet, Patrick Dubéchet. ○ 2-2017. ○ 7 pages. Document 2 ○ Une nouvelle temporalité dans l'action sociale et médico-sociale. ○ Vie Sociale n°18. ○ Marcel Jaeger. ○ 2-2017. ○ 10 pages. Document 3 ○ Parcours de vie, ruptures de santé : quand se maintenir en vie devient un projet. ○ Vie Sociale n°18. ○ Catherine Tourette-Turgis. ○ 2-2017. ○ 16 pages.
Les enjeux de la e-santé	Document 1 ○ Programme régional de télémédecine ○ Projet régional de santé ○ ARS Alsace ○ 2012 ○ 25 pages Document 2 ○ La e-santé, secteur de croissance au service de notre système de santé

Titre du dossier	Composition du dossier
	○ Communiqué de presse ○ Apip santé ○ 15 mars 2012 ○ 3 pages Document 3 ○ Stratégie nationale-santé 2020, le numérique au service de la modernisation et de l'efficacité du système de santé ○ Communiqué de presse ○ Ministère des Affaires sociales et de la Santé ○ 4 juillet 2016 ○ 17 pages
Les missions sociales de la PMI : en danger ?	Document 1 ○ Quels enjeux pour la PMI après le vote de la loi de modernisation de la santé-un plan d'urgence pour assurer l'avenir du service public de PMI : pourquoi ○ Plate forme « Assurer l'avenir de la PMI » ○ 10 mars 2016 ○ 9 pages Document 2 ○ Témoignages de professionnels ○ Extrait des annexes du rapport de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ○ Mai 2016 ○ 7 pages Document 3 ○ Protection maternelle et infantile, soutien à la fonction parentale, protection de l'enfance et modes d'accueil ○ Extrait du rapport piloté par la DGCS ○ Mai 2016 ○ 16 pages
L'avenir des politiques sociales des départements.	Document 1 ○ Fin 2015 les départements ont attribués 4,3 millions de prestations d'aide sociale.. ○ Etudes et Résultats N° 0984 ○ Sarah Abdouni et Françoise Borderies ○ Novembre 2016 ○ 4 pages. Document 2 ○ En 2015 le nombre d'allocataires des minima sociaux toujours en hausse, mais de façon plus modérée ○ Etudes et Résultats N°1009. ○ Mathieu Calvo

Titre du dossier	Composition du dossier
	◦ Mai 2017. ◦ 6 pages. Document 3 ◦ L'avenir des politiques sociales des départements. ◦ Assemblée des départements de France. ◦ Frédéric Bierry. ◦ Octobre 2016. ◦ 34 pages.
Du service aux services	Document 1 ◦ .Le service, les services, fondements, ambiguïtés et contexte actuel. ◦ Vie Sociale n°14 ◦ Brigitte Bouquet et Patrick Dubechot. ◦ 2-2016 ◦ 19 pages. Document 2 ◦ Action Sociale et Service Public. ◦ Vie Sociale n°14 ◦ Robert Lafore. ◦ 2-2016 ◦ 16 pages Document 3 ◦ La relation de service dans l'action sociale et la nouvelle gestion publique. ◦ Vie Sociale n°14 ◦ Maryse Bresson. ◦ 2-2016. ◦ 17 pages.
Responsabilité et responsabilisation de l'assuré social	Document 1 ◦ Le patient entre responsabilité et responsabilisation ◦ Article de revue ◦ Anne LAUDE ◦ Hiver 2013 ◦ 9 pages Document 2 ◦ Vers quel pacte de responsabilité pour l'assuré social ? ◦ Article de revue ◦ Gilles HUTEAU ◦ 22-23 août 2014 ◦ 7 pages

Titre du dossier	Composition du dossier
	Document 3 ○ La responsabilisation de l'individu : quel équilibre entre droits et devoirs ○ Chapitre d'ouvrage collectif ○ Diane ROMAN ○ Juin 2016 ○ 26 pages
Du partage des savoirs au développement du pouvoir d'agir	Document 1 ○ Construire les politiques sociales avec les personnes accompagnées : la participation en attente d'un modèle d'intervention collective.. ○ Vie Sociale n°19 ○ Cyprien Avenel. ○ 3-2017 ○ 16 pages. Document 2 ○ Vous avez dit participation ? ○ Vie Sociale n°19 ○ Claire Jouffray et Catherine Etienne. ○ 3-2017 ○ 14 pages Document 3 ○ Participation de tous : passer des intentions aux actes. ○ Vie Sociale n°19 ○ Edwige Cometti. ○ 3-2017. ○ 14 pages.
Les jeunes, ni en emploi, ni en formation et l'action publique	Document 1 ○ Les jeunes ni emploi, ni en etude : nouvelle cible des politiques de jeunesse ? ○ Note, ○ Olivier TOCHE, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire ○ Mai 2013 ○ 6 pages Document 2 ○ L'inclusion socio-professionnelle des jeunes NEET ○ Rapport et avis, ○ CESER région Champagne Ardenne ○ 16 octobre 2015 ○ 1-20, 21 pages

Titre du dossier	Composition du dossier
	Document 3 ○ L'inclusion socio-professionnelle des jeunes NEET ○ Rapport et avis, ○ CESER région Champagne Ardenne ○ 16 octobre 2015 ○ 71 – 87, 96-105, 36 pages
Médecine libérale et liberté d'installation	Document 1 ○ Les conditions d'installation des médecins de ville ○ Extrait de rapport ○ Observatoire national de la démographie des professions de santé ○ Mars 2015 ○ 10 pages Document 2 ○ Déserts médicaux, vieillissement et politiques publiques ○ Article de revue ○ Pierre SAVIGNAT ○ Septembre 2013 ○ 10 pages Document 3 ○ Les aides à l'installation au secours de la désertification médicale ? ○ Article de revue ○ Jean-Claude BONTRON ○ Juillet 2012 ○ 9 pages
Comment améliorer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap psychique ?	Document 1 ○ L'empowerment en santé mentale ○ Claude DEUTSCH co fondateur et conseiller scientifique de l'association d'usagers en santé mentale (ADVOCACY) ○ N°1-2015 ○ 15 pages Document 2 ○ Empowerment et santé mentale ○ La santé de l'Homme ○ N° 413- mai, juin 2011 ○ 11 pages Document 3 ○ Les conseils locaux de santé mentale : état des lieux ○ Docteur JL ROELANDT, Directeur du CCOMS (centre collaborateur de l'OMS) ○ Juin 2015 ○ 5 pages

Titre du dossier	Composition du dossier
	Document 4 ○ Décret relatif aux communautés psychiatriques de territoire ○ N°2016-1445 du 26 octobre 2016 ○ 4 pages

RAPPORT

Il s'agit de mener une étude critique d'un dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels...

Chaque document constituant le dossier apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant ces informations et en élaborant un développement. Il en présente le contexte, analyse les éléments fournis, les compare, et les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions.

Il s'agit bien d'une étude critique développée à partir de l'exploitation des documents du dossier.

Les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque ou sur internet doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents. Cette année, le jury a encore constaté des exposés trop proches de la leçon.

Concernant la préparation de l'exposé, une approche globale de l'ensemble du dossier doit être privilégiée et non une lecture exhaustive de tous les documents.

Le candidat doit être en mesure de prendre suffisamment de recul ou de distance sur les textes pour construire sa problématique en lien avec le dossier. Le jury a constaté des prestations construites sans problématisation, et pour d'autres exposés, des problématiques annoncées et non traitées ou des propositions qui amenaient les candidats dans des fausses pistes qui ne leur permettaient pas de cerner le contour ou les limites du dossier.

Les candidats qui ont bien compris l'enjeu de l'épreuve dans sa perspective critique et ont ainsi construit leur exposé font de très bonnes présentations.

Cependant quelques exposés ont été présentés sans analyse ou se contentant de paraphraser les textes montrant une exploitation insuffisante des documents. La réflexion est parfois inaboutie, en pensée circulaire, sans progressivité ou hauteur de vue. Des notions sont introduites de façon approximative ou incantatoire (ex : partenariat, projet) sans mise en perspective pertinente avec les éléments du dossier ou de l'exposé.

Le jury a apprécié les présentations structurées avec :

- un rappel contextuel du sujet ;
- une problématique permettant la construction d'un questionnement
- un plan équilibré ;
- une mise en valeur des termes importants du dossier ;
- une présentation dynamique s'appuyant sur un diaporama (qu'il ne s'agit pas de simplement lire). Il en est de même pour les notes en cas de textes très écrits.

Le jury a apprécié les efforts dans l'usage des outils numériques mais il convient d'utiliser ceux-ci à bon escient afin qu'ils apportent une plus-value à l'exposé. Le jury a été sensible à l'effort pédagogique dont certains candidats ont fait preuve dans la présentation de leur exposé et tout au long de l'entretien.

Des progrès sont constatés concernant la présentation du dossier mais inversement des faiblesses apparaissent lors de l'entretien avec les membres du jury. Les candidats ne doivent pas hésiter à demander une reformulation des questions non ou mal comprises. Les questions sont des prolongements ou des demandes d'explicitations d'éléments exposés par le candidat. Elles ne cherchent pas à mettre le candidat en difficulté.

La grande majorité des candidats a respecté le temps de présentation de trente minutes et a su parler avec allant.

CONCLUSION GENERALE

Pour cette troisième année, comme depuis la première session, un grand nombre de candidats se sont inscrits et ont composé. L'existence de préparations a conduit à des profils de candidats plus diversifiés que ceux de la session précédente.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de différencier certaines compositions traduisant une non maîtrise ou une maîtrise insuffisante des questions proposées dans les deux épreuves et d'autres qui montraient la capacité des candidats à produire des analyses de qualité sur les sujets proposés.

Les 14 candidats admissibles ont fait preuve à la fois de connaissances solides et actualisées et de compétences d'analyse, de synthèse acquise lors de leur pratique professionnelle et sans aucun doute grâce à une préparation sérieuse aux épreuves.

Le jury félicite les candidats admissibles qu'il a eu plaisir à retrouver lors des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats conjuguant à la fois un niveau de connaissances satisfaisant et une capacité à extraire des informations, les analyser avec rigueur, les restituer dans un souci de clarté pédagogique.

Le concours de l'agrégation ne peut s'envisager sans des connaissances spécifiques de haut niveau mais aussi sans qu'une culture générale de l'ensemble des domaines de la santé et du social ne soit présente. Ces deux aspects sont particulièrement mobilisés lors des épreuves orales : leçon et étude critique de dossier.

L'épreuve de travaux pratiques, quant à elle, a permis d'apprécier les capacités d'analyse indispensables à l'approche du sujet, la pertinence des choix réalisés par le candidat pour répondre au sujet et leurs capacités à travailler dans un environnement numérique. Les candidats doivent faire preuve d'organisation, de discernement mais aussi de maîtrise des techniques.

Le jury rappelle, cette année encore, que l'enseignement de sciences médico-sociales est un enseignement qui requiert une appropriation des technologies du numérique autant pour leur apport actuel au développement des connaissances sur les questions de santé et sociales contextualisées, que dans un objectif d'enseignement.

Le jury a apprécié l'attitude des candidats lors des épreuves d'admission, leur positionnement en tant que représentant de l'Education nationale, leur approche de la dimension éducative que leur discipline peut recouvrir au-delà de la sphère strictement disciplinaire. Leur ouverture à l'intérêt que peut représenter l'association de leur discipline avec d'autres et aux pratiques pédagogiques prônant le travail en équipe est à souligner. Le jury est assuré que les nouveaux agrégés sauront conserver l'esprit qui les a animés lors du concours.

REMERCIEMENTS

Le jury remercie monsieur le proviseur, madame le proviseur adjoint du lycée Etienne Jules Marey de Boulogne Billancourt pour la qualité de l'accueil qu'eux-mêmes et leurs équipes ont réservé à ce concours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Le jury remercie également l'ensemble des personnels en particulier les personnels chargés de l'accueil des membres du jury et des candidats, les personnels chargés de la maintenance informatique et les personnels chargés de la propreté des locaux.

La qualité de leur travail est pour beaucoup dans l'ambiance sereine dans laquelle les candidats ont pu travailler.

AGREGATION DE SCIENCES MEDICO-SOCIALES

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ASTIER I., Sociologie du social et de l'intervention sociale, coll. 128, A. Colin, 2010
ATTIAS-DONFUS C., SEGALIN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF, 2014
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed 2013 coll psychosup
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociale, Montchrestien, 8 ème édition 2012
BORGETTO M.; CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008.
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007

BOURDILLON F., BRUCKER G., TABUTEAU D., Traité de santé publique, Flammarion, 2007
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2ème édition 2015
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de EHESP, 2011.
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016,
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R., La montée des incertitudes Seuil 2009
CASTEL R., L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ? Seuil 2003
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012

DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J-H, Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3eme édition 2008.
DUPEYROUX J-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz précis 18 ^e édition 2015
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2007
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010

HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
HENRY E, GILBERT C., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références santé
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition -
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens responsables de la politique de santé, Huveaux France, 2008
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 9ème éd., 2009
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016, Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (4ème édition), 2013
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010

LONG M. Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ 2014
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mai 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques – 2014
RAYSSIGUIER Y., JEGU J., LAFORCADE M., Politiques sociales et de santé. Comprendre et agir, 2 ^e éd., Presses de l'EHESP, 2012.
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
SERAPHIN G. comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU (D.), Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TRUCHET Didier, Droit de la santé publique, , Mémento Dalloz, 8 ^{ème} édition 2012
TUFFREAU, François; BERCELLI, Paolo; LAMOUR, Patrick ; SCHWEYER, François-Xavier, Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2 ^e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014

VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013

VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès? Editions Elsevier Masson, 2011

WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013

ZUCMAN E. (ed), Action médico-sociale au service des personnes handicapées -L'-, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013